

DECISION N°DC 08/2020

Attribution du marché n°19.020 relatif à la fourniture, la livraison en remplacement et pose d'armoires pour déchets ménagers spéciaux sur les centres techniques municipaux du SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu les articles L. 5711-1, L 5211-2, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L 2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération DL 17/2016 du 6 juin 2016 portant sur les délégations du Comité syndical au Président du SIOM,

Vu l'avis initial d'appel public à la concurrence envoyé le 19 septembre 2019 et paru dans le BOAMP DIFF n°2019_263 du 20 septembre 2019, annonce : 19-142962 et sur la plateforme dématérialisée www.e-marchespublics.com le 19 septembre 2019,

Vu l'offre remise par la société *AGEC*, sise place du jeu de paume, Hôtel d'entreprises ARY, 64240 HASPARREN,

Considérant la nécessité pour le SIOM de fournir, faire livrer et poser des armoires pour déchets ménagers spéciaux aux centres techniques municipaux de son territoire,

DECIDE

ARTICLE 1 :

De signer l'acte d'engagement relatif à la fourniture, la livraison en remplacement et pose d'armoires pour déchets ménagers spéciaux sur les centres techniques municipaux du SIOM de la Vallée de Chevreuse, avec la société *AGEC*, place du jeu de paume, Hôtel d'entreprises ARY, 64240 HASPARREN,

ARTICLE 2 :

Trois offres ont été reçues. Le classement des offres est donc le suivant :

N° de classement des offres	N° d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat
1	3	AGEC
2	1	ECO STOCK
3	2	PREF'AUB

En conséquence, le marché est attribué à la société *AGEC*, qui a d'ores et déjà fourni au stade de la candidature les pièces administratives mentionnées aux articles R2143-3 et R2143-6 du code de la commande publique, et dont l'offre est jugée acceptable sur le plan budgétaire.

ARTICLE 3 :

L'accord-cadre est à prix unitaires et à bons de commande, en application de l'article R 2362-8 du code de la Commande Publique, sans détermination d'un minimum et avec détermination d'un maximum exprimé en montant maximum sur la durée maximale du marché de 125 000€ HT.

A titre d'information, le montant d'une armoire DMS s'élève à 5400 € HT, soit 6480 € TTC.

ARTICLE 4 :

L'accord-cadre est conclu pour une durée allant de la date de notification au 31 décembre 2019. Il pourra être reconduit d'année en année de manière tacite, le titulaire ne pouvant refuser la reconduction. En cas de reconductions successives, la durée totale ne pourra excéder deux ans, à compter de la date de notification.

ARTICLE 5 :

Les crédits relatifs au présent marché sont prévus au Budget Public et Privé - Section Fonctionnement, Chapitre 011.

ARTICLE 6 :

La présente décision sera portée à la connaissance du Comité syndical lors de sa prochaine réunion et sera affichée conformément aux dispositions légales.

Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

30 JAN. 2020

Villejust, le


Le Président**Jean-François VIGIER**

Décision : transmise par voie dématérialisée au contrôle de légalité le :
Affichée le :

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Autres
Numéro de l'acte:	DC08_2020
Date de la décision:	2020-01-30 00:00:00+01
Objet:	Attribution du marché n°19.020 relatif à la fourniture, la livraison en remplacement et pose d'armoires pour déchets ménagers spéciaux sur les centres techniques municipaux du SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20200130-DC08_2020-AU

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20200130-DC08_2020-AU-1-1_0.xml	text/xml	1027
<i>nom original:</i>		
dc 08 20.pdf	application/pdf	134848
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-091-200062321-20200130-DC08_2020-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	134848

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	30 janvier 2020 à 14h50min50s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 janvier 2020 à 14h55min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	30 janvier 2020 à 14h55min13s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	30 janvier 2020 à 15h00min23s	Recu par le MIAT le 2020-01-30

